



Le Collectif Environnement Champenois En Péril (ECEP51) est un regroupement de 19 associations de protection de l'environnement, créé le 11 avril 2021. Bénévole, apolitique et indépendant, notre mission est de protéger la Champagne, ses atouts touristiques, son patrimoine, ses paysages et sa biodiversité. Nous nous opposons à la multiplication non maîtrisée des installations industrielles, notamment des parcs éoliens, qui ont des impacts négatifs sur la qualité de vie et la santé des habitants. Nous menons des actions pour informer, sensibiliser et faire participer les habitants et les acteurs du territoire.

Contact : contact@ecep51.fr

La stratégie du futur énergétique de notre pays doit être élaborée avec l'environnement au centre de nos réflexions

EN BREF

Le Collectif souhaite que la stratégie énergétique nationale soit élaborée en respect de notre environnement naturel (cadre de vie, biodiversité, qualité de l'eau, de la terre et de l'air), et économique (souveraineté nationale). C'est loin d'être le cas actuellement avec le développement anarchique et outrancier des énergies renouvelables intermittentes tels que l'**éolien industriel**, particulièrement dans le Grand Est (Marne, Aube).

Un moratoire est urgent pour sauver ces territoires.

La décarbonation de notre pays n'est pas un sujet puisque la production d'électricité est déjà décarbonée à hauteur de 95%.

Le dogmatisme mené par l'Allemagne à travers l'Europe a déjà considérablement affaibli la souveraineté énergétique et l'économie de notre pays.

Il faut donc arrêter de subventionner ces énergies ruineuses et destructrices et tout au contraire développer et optimiser nos infrastructures existantes (nucléaire, hydraulique).

Il faut développer d'autres sources d'énergie comme la géothermie, la biomasse raisonnée, l'autoconsommation.

Il faut promouvoir l'économie d'énergie en lançant un véritable plan d'isolation des bâtiments et de remise en service du réseau ferré pour le transport des personnes et le transit routier (ferro-route).

Moins de pollution, moins de pétrole.

Il faut que les études d'impacts soient menées par des bureaux totalement indépendants.

Il faut que l'environnement soit au centre de toutes nos réflexions.

La 6^{ème} extinction de masse tout comme le dérèglement climatique est tout ou partie d'origine anthropique. Nous avons donc une responsabilité à assumer. Ce que semble oublier les industriels et en partie notre administration. Cette dernière ne se donne ni les moyens d'étudier avec pertinence les incidences environnementales ni de diligenter des études indépendantes et exhaustives sur les impacts pourtant déjà graves (études épidémiologiques, socioéconomique, effets cumulatif et « cocktails » sur les habitants, suivi de mortalité de l'avifaune des élevages et de post-installation).

Préserveons notre bien commun

STOP au carnage de nos campagnes et littoraux



La Marne avec bientôt 1000 éoliennes installées mérite-t-elle d'être totalement défigurée pour décarboner une énergie qui l'est déjà ? Certains territoires comme le Sud-Ouest Marnais et le Nord de l'Aube sont déjà transformés en vastes zones industrielles.

Les coûts de ces énergies intermittentes et non pilotables sont un risque avérés pour notre économie (exemple de l'Allemagne, prix négatifs, subventions...), **un véritable gouffre financier que subissent contribuables et entreprises.**

Souhaitons-nous que nos campagnes, notre biodiversité et les charmes de nos paysages disparaissent au seul profit d'intérêts industriels et financiers étrangers?

NON au total déséquilibre entre consommation et production des EnR (1196% dans la Communauté de Commune du Sud Marnais, 17% en France).

NON à la refonte du réseau existant à hauteur de 100 milliards d'euros pour une énergie inutile et inefficace.

NON à la répercussion financière sur les consommateurs (augmentation de 85% du tarif du kWh depuis les 10 dernières et qui risque encore de doubler compte tenu des objectifs actuels).

NON à une PPE qui privilégie la multiplication de nouvelles installations alors que la puissance disponible est déjà très largement excédentaire.

Un moratoire s'impose sur l'éolien terrestre, maritime, et le photovoltaïque sur terre cultivables.

Éolien et photovoltaïque au sol sont INUTILES et DISPENDIEUX

Nos axes de réflexion

Préservation de l'Environnement et de la Santé

Protection de l'air, de l'eau et de la terre.

Préservation du cadre de vie, du patrimoine bâti et culturel.

Préservation du "vivant" et de la santé des habitants.

Stratégie Énergétique Bas Carbone

Élaboration d'une stratégie énergétique avec l'environnement au centre de toute réflexion.

Nos Demandes

Indépendance des Bureaux d'Études

Réalisation d'études d'impacts réalistes (coût et empreinte carbone, impacts environnementaux, études socio-économiques / épidémiologiques.).

Indépendance totale des bureaux d'études ce qui n'est pas le cas actuellement (rapport ICOMOS/UNESCO Juin 2024). Les bureaux d'études devraient être rémunérés par un fond public sans aucun contact directs avec les porteurs de projets.

Évaluation régulière des bureaux d'études pour maintenir leur agrément.

Redonner à la MRAe des moyens suffisant en adéquation avec son rôle capital, afin de lui permettre de faire respecter son « autorité ».

Participation Citoyenne et éducation

Organiser ou mettre en place :

Une véritable participation des citoyens au processus décisionnel, promotion sur les médias publics et identification par N° fiscal (FranceConnect).

Respect de la convention d'Aarhus et du code de l'Environnement.

Un référendum local obligatoire et droit de veto absolu des communes sur les projets EnR.

Un amendement de la loi industrie verte du 23 Octobre 2024, qui pourrait limiter la voix des citoyens dans les décisions environnementales.

Une interdiction du « greenwashing » à l'école et préférer le développement de l'esprit critique.

Pragmatisme et Innovation

Sortir des dogmes et appliquer du pragmatisme dans le développement énergétique.

Encourager le développement du nucléaire, la science et la recherche et développement (R&D) pour des solutions énergétiques durables.

Actions Proposées

Frugalité, économie et décentralisation

La meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas.

Isolation des bâtiments pour réduire la consommation énergétique, avec une attention particulière aux bâtiments anciens, aux passoires thermiques et industries.

Sensibilisation à l'économie et à la frugalité énergétique pour les résidents et les entreprises ou industries. Promotion de l'autoconsommation énergétique et des pratiques de mutualisation, comme le covoiturage et le ferroutage.

Réhabilitation du transport fluvial de marchandises et des transports en commun locaux de voyageurs, tels qu'ils existaient dans les campagnes.

Décentraliser et réduire la taille des villes pour une consommation d'énergie plus durable.

Réseaux de train et ferroutage

En 2020, les transports sont responsables de 28,7 % des émissions nationales de GES.

Réhabilitation des lignes de chemins de fer et développement du ferroutage pour le transit.

Cela diminuerait les pollutions liées au trafic routier (CO₂, remise en suspension) et ramènerait de la quiétude dans les villages (attractivité).

Optimisation et développement de l'existant

Notre pays a déjà une des énergies les plus décarbonée au monde, pourquoi vouloir la modifier ?

Modernisation des barrages hydrauliques pour améliorer leur efficacité et leur capacité de production, tout en les maintenant sous gestion publique.

Développement du nucléaire de nouvelle génération et des petits réacteurs modulaires (SMR), en tenant compte des solutions de gestion des déchets (cf. Professeur Gérard Mouroux, prix Nobel de physique 2018).

Autonomie énergétique

Favoriser :

La promotion des pompes à chaleur (PAC) pour le chauffage et la climatisation tout en conservant une source d'appoint pour période extrême.

L'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures individuelles, les bâtiments publics, les zones d'activités (hangars, ombrières de parking) pour une production d'énergie locale, en veillant à respecter le patrimoine bâti (ABF).

Le développement de la géothermie individuelle et collective pour une source d'énergie renouvelable et stable.

L'installation de micro turbines sur les cours d'eau et remise en service des moulins pour une production d'énergie locale et renouvelable, en veillant à la continuité écologique.

Favoriser la consommation locale avec solution de stockage.

Développer les chaudières polycombustibles à base de miscanthus

Utilisation du miscanthus comme biomasse pour les chaudières polycombustibles, offrant une alternative durable aux combustibles fossiles et de nombreux avantages écologiques (moins de produits phytosanitaires, filtration, stabilité des sols et préservation de la microbiologie).

Éviter l'agrivoltaïsme

Les champs n'ont pas vocation à devenir des sources d'énergies (photovoltaïques, méthanisation, biocarburant), leur vocation première étant de produire de la nourriture et des niches écologiques.

Méthanisation agricole à l'échelle de l'exploitation, mutualisation locale éventuelle. Interdire les Cultures Intermédiaire à Vocation Énergétique qui sont une aberration écologique.

Méthanisation industrielle pour la valorisation des ordures ménagères, lisiers et déchets industriels, **sous condition d'un processus d'hygiénisation et de contrôles accrus.**

Favoriser le développement d'une agriculture raisonnable

Sortie de l'agriculture intensive qui consomme énormément d'énergie pour produire des produits de qualité médiocre et qui sont bradés sur les marchés internationaux.

Développer l'agroforesterie et l'agriculture raisonnée. Il est bien plus pertinent de planter des arbres que de d'installer des panneaux photovoltaïques pour protéger les élevages et les cultures d'éventuelles canicules.

Favoriser les circuits courts et l'économie circulaire.

Développer / entretenir les puits carbonés

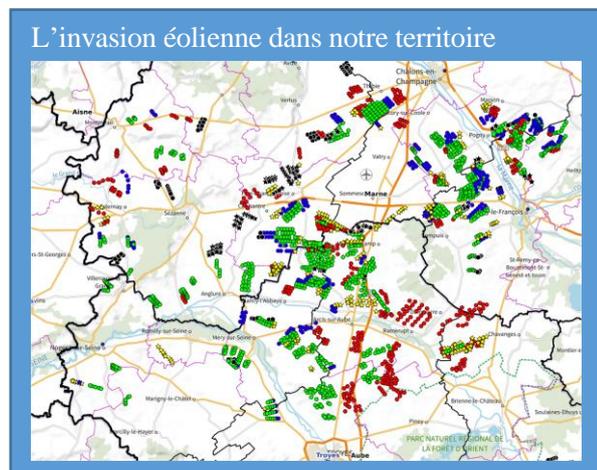
Développer et entretenir les forêts naturelles, éviter les coupes à blanc sauf dans le cas de maladie (scolites) et les monocultures.

Développer les parcs naturels, les zones humides et les tourbières, bénéfiques pour la biodiversité et les écosystèmes.

Végétaliser les villes pour améliorer la qualité de l'air et réduire les îlots de chaleur.

Utilisation à bon escient des véhicules électriques à usage local (taxi, transport en commun, flotte administrative)

Non à la généralisation pour les particuliers des véhicules électriques, écologiquement inadmissibles, compte tenu de la très forte empreinte carbone générée par leur fabrication (aimants permanents et batteries).



Conclusion

Ainsi donc nous nous élevons contre la prolifération anarchique des EnR intermittentes et non pilotables qui sont un non-sens pour le patrimoine et l'économie de notre pays.

Nous préférons des solutions plus respectueuses de notre cadre de vie, de la biosphère, aussi plus efficaces et économiquement saines.

Nous demandons impérativement que la PPE en cours d'élaboration tienne compte de ces suggestions pour préserver notre beau pays, son économie, sa souveraineté énergétique et industrielle.

